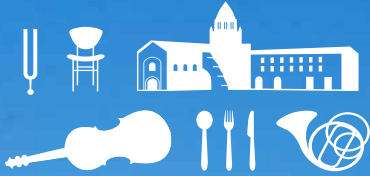


MécénAbbaye



*Le Club des entreprises mécènes*  

---

*de l'Abbaye aux Dames,*  
*la cité musicale*

Soutenez un projet remarquable sur votre territoire





## Rejoignez le Club d'Entreprises

Rejoindre le Club des entreprises mécènes de l'Abbaye aux Dames, la cité musicale, c'est affirmer son attachement au développement du territoire en participant à son rayonnement culturel, économique et touristique.

Toutes les entreprises, de tous secteurs d'activités, ont leur place au sein de ce Club unique en son genre. Ensemble, ces entreprises soutiennent des projets à fort impact :

- La **production de concerts, spectacles** et animations culturelles **tout au long de l'année**
- L'accueil **d'artistes en résidences** à l'Abbaye aux Dames, venus du monde entier et allant à la rencontre des habitants
- Le développement d'**actions de sensibilisation** pour les enfants et les publics empêchés
- La formation de jeunes musiciens venus du monde entier, lors de stages à Saintes
- Le rayonnement d'un patrimoine emblématique de la Saintonge en Charente Maritime.

En devenant membre du Club d'entreprises, vous contribuez à un projet global et structurant tout en associant votre entreprise à une marque culturelle reconnue et en partageant des expériences exceptionnelles au cœur d'un lieu emblématique.





## À propos du centre culturel de rencontre de l'Abbaye aux Dames, la cité musicale



35 000 visiteurs à l'Abbaye aux Dames chaque année



12 000 entrées en juillet pour le Festival de Sainte-Trinité



4,1 millions de retombées économiques par an pour l'agglomération de Sainte-Trinité\*

L'Abbaye aux Dames est un lieu singulier depuis sa fondation en 1047. Ces dames, de puissantes et indépendantes abbesses, ont porté haut des valeurs de spiritualité et d'entreprise. Un millénaire d'une histoire dont demeure une continuité d'influence.

Aujourd'hui cité musicale, l'Abbaye aux Dames est un bien commun. Dans son enceinte historique et ouverte sur tout le territoire, le Centre Culturel de Rencontre est en mouvement portée par des équipes engagées. Un écosystème musical s'épanouit et s'ouvre aux approches les plus contemporaines et technologiques.

Spectacle, concert, formation, hébergement, accueil, dans la cité, la musique nous unit et nous fait vibrer.

\*étude Gécé pour l'Abbaye aux Dames, la cité musicale en 2021.





## Découvrez vos avantages

	<i>ff</i> Fortissimo 5000 €	<i>f</i> Forte 2500 €	<i>m</i> Mezzo 1500 €	<i>p</i> Piano 800 €
Montant du don après déduction fiscale	2000 €	1000€	600€	320€
Visibilité de votre entreprise sur l'ensemble des supports de communication de l'Abbaye aux Dames, la cité musicale	logo	logo	logo	mention
Tarif adhérent sur l'ensemble des concerts et spectacles	★	★	★	★
Recevez le kit de visibilité mécène: sticker vitrine, logos HD et photos pour vos supports	★	★	★	
Invitation aux événements du Club des entreprises	4	4	2	2
Billets offerts pour visiter l'Abbaye aux Dames, la cité musicale	10	6	4	2
Priorité de réservation et service dédié pour vos places de concerts	★	★	★	★
Page de visibilité dans le programme du Festival de Saintes (15.000 exemplaires/an)	★	★		
Organisation de votre événement privé à l'Abbaye: mise à disposition de la salle capitulaire, Florence ou Marguerite et accueil technique (selon disponibilité)	★			

### À PROPOS DES SOIRÉES DU CLUB

À chaque saison, vous êtes invités à une soirée exclusive, rassemblant les dirigeants des entreprises mécènes de l'Abbaye aux Dames, la cité musicale. Que vous soyez une petite ou une grande entreprise, ces soirées vous permettent d'inviter vos clients et collaborateurs à un moment d'exception, soit dans le cadre prestigieux et intime de l'Abbaye aux Dames, soit chez une entreprise membre du Club.

### VOS AVANTAGES FISCAUX

Rejoindre le Club d'entreprises, c'est une façon simple et efficace de flécher son impôt sur un projet proche de chez soi. Votre don ouvre droit à une réduction d'impôt sur les sociétés de 60%, dans la limite de 10.000€ ou de 0.5% du chiffre d'affaires lorsque ce montant est plus élevé.

En cas de dépassement, l'excédent est reportable sur 5 ans.

Un reçu fiscal vous est adressé pour bénéficier de la déduction d'impôt.



**PÉPINIÈRES**  
de Corme-Royal



**BLANCHARD**  
*musique*  
La référence musicale depuis 1982

**OPTIMA** Avocats



**graphic**  
Affichage



**iro** imprimeur  
imaginatif

*Cognac de Collection*  
**JEAN GROSPELLIN**  
COURTIER-COLLECTEUR

**MERLET & FILS**  
— 1878 — 1918 — 1945 —



**LES BOUCHAGES**  
**DELAGE**



CABINET DEBRUT, FOREVER



## VOTRE CONTACT

**Laure Mathoulin**

05 46 97 48 45

[mathoulin@abbayeauxdames.org](mailto:mathoulin@abbayeauxdames.org)

Abbaye aux Dames, la cité musicale

11 place de l'Abbaye – CS 30125

F-17104 Saintes Cedex

Conception graphique : Léa Parvéry-Bourasseau

Crédits photographiques :

p 1, 2, 5 Sébastien Laval - p 3 Marion Bertin -

p 4 Sébastien Laval, Marion Bertin.

Imprimé par nos soins.

# Bulletin de don 2022

Entreprise:

Nom et prénom:

Adresse:

Code postal:

Ville:

Téléphone fixe:

Portable:

E-mail:

## Je souhaite rejoindre le Club de l'Abbaye :

- Piano 800 €/an**, soit 320 € après déduction fiscale
- Mezzo 1500 €/an**, soit 600 € après déduction fiscale
- Forte 2 500 €/an**, soit 1 000 € après déduction fiscale
- Fortissimo 5 000 €/an**, soit 2 000 € après déduction fiscale
- Autre montant: \_\_\_\_\_

## **Fiscalité:**

Votre don ouvre droit à une réduction d'impôt sur le revenu ou d'impôt sur les sociétés de 60%, dans la limite de 20 000 € ou de 0.5% du chiffre d'affaires lorsque ce montant est plus élevé. En cas de dépassement, l'excédent est reportable sur 5 ans. Un reçu fiscal vous est adressé pour bénéficier de la déduction d'impôt.

**Résidents fiscaux européens:** l'Abbaye aux Dames, la cité musicale fait partie du réseau Transnational Giving Europe (TGE) qui vous permet de bénéficier des avantages fiscaux en vigueur dans votre pays d'imposition.  
Contact: [mathoulin@abbayeauxdames.org](mailto:mathoulin@abbayeauxdames.org)

J'accepte de recevoir la newsletter de l'Abbaye aux Dames, la cité musicale

Je souhaite rester anonyme et ne pas figurer sur les supports de communication de l'abbaye.

Vous pouvez exercer vos droits d'accès, de rectification ou de suppression des données vous concernant dans notre fichier (Loi l. et L. 1978).

## Je choisis mon mode de règlement :

**Par chèque** à l'ordre de «Fonds de dotation MécénAbbaye»

---

**Par virement bancaire**

IBAN: FR76 1170 6110 2243 1213 3651 022

BIC/SWIFT: AGRIFRPP817

REF: VOTRE NOM/CLUB ABBAYE

---

**Par CB:**

Expire fin:     code de sécurité:

---

**Par prélèvement automatique**, en mensualisant mon don :

J'autorise l'établissement teneur de mon compte à prélever le 10 de chaque mois la somme de  €.

Organisme bénéficiaire: Fonds de dotation MécénAbbaye  
N° national d'émetteur: 619 029

J'autorise l'établissement teneur de mon compte à effectuer sur ce dernier, si sa situation le permet, les prélèvements correspondant à mon don régulier.

Je pourrai interrompre à tout moment mes versements par simple demande à l'établissement teneur de mon compte.

À: \_\_\_\_\_ Le: \_\_\_\_\_ Signature: \_\_\_\_\_

**MécénAbbaye**



**Merci de retourner ce bulletin à :**

**Par courrier:** Fonds de dotation MécénAbbaye

Abbaye aux Dames, la cité musicale

11, Place de l'Abbaye - CS 30125 - 17104 Saintes cedex

**Par email:** [mathoulin@abbayeauxdames.org](mailto:mathoulin@abbayeauxdames.org)